



CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du
29 mai 2020 à 20h30**

MAIRIE 2 Place du Bourg 22200 TREGONNEAU

Tel/Fax : 0296432518

Courriel : mairie.tregonneau@wanadoo.fr

ORDRE DU JOUR

- Vote de la ligne de Trésorerie
- Emploi PEC, recrutement pour septembre
- Prolongement des contrats à durée déterminée
- Changement de grade
- Modification du tableau des effectifs
- Achat de matériels pour le service technique
- Démission d'un agent titulaire
- Revalorisation IFSE
- Questions diverses

Séance du vendredi 29 mai 2020
Salle polyvalente

Date de la convocation : 25 mai 2020

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 15

Etaient présents : Mme Stéphanie **CARADEC-BOCHER**, M Didier **GUILLOU**, M Ludovic **JOURDEN**, Mme Aurélie **QUEMENER-GUILLOU**, Mme Marina **EVEN**, Mme Ludivine **HENRY**, M Gildas **LABAT**, M Alain **HUET**, M Gildas **LABAT**, M Christophe **ROLLAND**, Mme Magalie **LABARRE**, Mme Hélène **MAUDET DE PENHOUET**, Mme Mathilde **ROLLAND**, Mme Manon **ROPERS**, M Christian **THOMAS**

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Aurélie **QUEMENER-GUILLOU**

Traitement de l'ordre du jour

Vote de la ligne de Trésorerie

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie pour parer aux éventuels besoins de trésorerie en 2020 (comme tous les ans).

Il est donc proposé au conseil d'autoriser le Maire à renouveler la ligne de crédit de 200 000 euros avec le Crédit Agricole.

La ligne de trésorerie permet de régler les factures en attendant le versement des subventions.

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à renouveler la ligne de trésorerie.

Création poste PEC (Parcours Emploi Compétences)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la rentrée 2020 l'augmentation des effectifs scolaires concernant les classes de maternelles nécessite la mise en place d'un poste d'agent polyvalent en contrat aidé pour exercer les fonctions d'ATSEM.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Le Conseil Municipal

DECIDE de créer un poste de non titulaire à temps partiel 24 h hebdomadaires en contrat aidé à compter du 1^{er} septembre 2020 et de solliciter le Pôle emploi pour les candidatures éventuelles.

AUTORISE LE MAIRE à signer tous les documents relatifs à ce nouveau contrat

DECIDE D'inscrire au budget les crédits correspondants

Le conseil décide de créer le poste de non titulaire en contrat PEC

Remplacement congés maladie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans l'urgence, il est susceptible de devoir embaucher du personnel remplaçant en cas de maladie ou de congés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

Le Conseil autorise Mme Le Maire à recruter en cas de maladie ou de congés du personnel titulaire

Changement de grade – modification du tableau des effectifs

Madame le Maire, informe l'assemblée des dispositions de l'article 49 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et concernant les règles d'avancement des fonctionnaires territoriaux :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

Les avancements de grade suivant :

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe
GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT
REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} classe

Les propositions d'avancement et modifications associées sont adoptées à l'unanimité.

Achat de matériels pour le service technique

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la nécessité d'acheter du matériel technique pour le service espace vert de la commune en équipement d'entretien des terrains communaux et du cimetière.

Il est présenté des devis globaux pour cet équipement. L'un par la **Sas Alexandre Distribution Guingampaise**, d'un montant de **21571.00 euros TTC**. Le second de **RM Motoculture** d'un montant de **21815.00 euros TTC**.

Après délibérations, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal

APPROUVE le devis présenté par la **SAS Alexandre**

AURTORISE Madame le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Régional pour le désherbeur mécanique

DECIDE d'acheter pour un montant TTC de 21571,20 euros TTC,

Démission d'un agent titulaire

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Edwina LE BRIS, titulaire, qui est en disponibilité, a fait part, dans un courrier écrit, de sa volonté de démissionner de son poste d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal prend note de la démission d'un titulaire

Détermination des Ratios d'avancement de grade 2020

Madame le maire, informe l'assemblée des dispositions de l'article 49 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et concernant les règles d'avancement des fonctionnaires territoriaux :

Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux, dit « ratio promus - promouvables », est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique (CT). Il peut varier entre 0 et 100 %.

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	100 %
GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)
REDACTEUR	REDACTEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	100 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

Le Conseil Municipal décide d'adopter les ratios

Achat d'un photocopieur Mairie

Le Maire propose au Conseil Municipal de remplacer le photocopieur du poste de secrétariat de la Mairie, car ce dernier étant en panne et non réparable,

Il est présenté un devis de la société BIOS pour un montant de 1440.00 € TTC,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE l'achat du photocopieur pour un montant de 1440.00.80 € TTC pour la mairie et de la souscription du contrat de maintenance y afférent

L'ordre du jour ayant été entièrement traité, Madame le Maire remercie tous les conseillers